

MAG

Rochefort

JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE

facebook



La ville s'illumine...

Édito



Par
Hervé Blanché

Maire de Rochefort
Président de la
Communauté
d'agglomération
Rochefort Océan

Tirer la sonnette d'alarme. C'est dans cet état d'esprit que j'ai pris, le 30 octobre dernier, un arrêté municipal pour demander la réouverture de nos commerces de proximité. Cette décision je l'assume. Aujourd'hui encore, je persiste à penser que priver nos commerçants de leur « gagne-pain » et les qualifier de « non essentiel », c'est une décision injuste et à tout le moins adaptable, ajustable. Nos commerçants ont respecté les protocoles, les gestes barrières... voilà comment ils ont été remerciés. D'autres solutions existaient comme accorder deux heures de sortie par jour, imposer un couvre-feu strict à 19 heures et tester l'ensemble de la population.

Aujourd'hui, avec les services de la ville, de la CARO et de la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous travaillons ensemble pour venir en aide à nos acteurs économiques. J'espère sincèrement que nous parviendrons à éviter des fermetures définitives. En parallèle de ce contexte anxiogène, la France a été de nouveau frappée par la barbarie islamiste. Cette violence politique et obscurantiste doit être combattue avec la plus grande fermeté.

À Rochefort, bien avant ces événements, nous avons pris la décision de renforcer les effectifs de notre Police municipale. Cette initiative va nous permettre de continuer à améliorer la sécurité des Rochefortais. Notre effectif est à présent de 7 agents, ils étaient 3 lors de notre arrivée à la tête de la commune. Nous n'avons pas l'intention de baisser la garde sur la question de la sécurité qui demeure la première des libertés.

Pour conclure sur une note plus positive, cette année, tout le monde l'aura compris, nous n'aurons pas de patinoire sur la place Colbert. Cependant, nous maintenons les illuminations et décorations afin de garder à notre ville l'esprit festif qui préside chaque fin d'année.

En cette fin d'année qui est particulière pour chacun d'entre nous, je souhaite tout de même que nous parvenions à nous réunir, en famille, entre proches pour nous diriger vers 2021 que je souhaite bien différente de celle écoulée et synonyme de bonheur pour chacun d'entre vous.

CARO-MARKET.COM : faites vos achats en ligne !

Parce que cette deuxième période de confinement a porté un nouveau coup dur au commerce local, la CARO entend la souffrance des commerçants et producteurs locaux. C'est pourquoi, les élus communautaires, Hervé Blanché en tête, ont pris la décision de mettre en ligne une plateforme de vente en ligne dédiées aux commerçants et producteurs des 25 communes de l'agglomération.

CARO-MARKET.COM est plus qu'une simple solution palliative aux mesures de confinement. Ce nouvel espace de vente numérique répond aussi aux nouveaux usages de consommation qui privilégient le « click and collect » au bon vieux lèche-vitrines d'antan. Les commerçants et producteurs inscrits sur l'annuaire des commerces du site Internet de la CARO bénéficient d'un espace sur cette nouvelle plateforme qui est bien entendu ouverte à tout autre commerçant ou producteur local souhaitant s'inscrire.



Sœurs jumelles lance sa plateforme

«Sœurs Jumelles», Rencontre de la Musique et de l'Image initiée par Julie Gayet, se déroulera les 24, 25 et 26 juin prochain à Rochefort.

Objectif de l'événement : faire rayonner, partager, décloisonner et célébrer la musique associée à toutes les images (cinéma, télévision, publicité, jeu vidéo, vidéo clip, création numérique...). Une plateforme digitale est en ligne, à retrouver sur :

www.soeursjumelles.com

En marges des rencontres professionnelles, des rendez-vous et animations grand public seront au programme.



Julie Gayet et Hervé Blanché lors de la première présentation de Sœurs Jumelles le 23 juin à Rochefort

Grand Site, grande expo !

Labellisé le 2 juillet dernier 21^{ème} Grand Site de France pour l'Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort, le territoire de la CARO propose depuis le 15 octobre une exposition grandeur nature pour découvrir ou redécouvrir les particularités de son paysage singulier et remarquable tout en horizontalité. Pour rendre compte de cette immensité, 5 cubes de 3 mètres sur 2 ont été installés dans 5 des 15 communes concernées par ce label : Port-des-Barques, Échillais, Tonnay-Charente, Rochefort et Fouras-les-Bains. Ces cubes sont complétés par une autre exposition de visuels tous plus évocateurs les uns que les autres le long des chemins de Charente allant de l'Arsenal au Parc des Fourriers. Les cubes tourneront sur les différentes communes tout au long de l'année 2021.



L'Association des Plaisanciers du Port de Rochefort (l'APPR) : pour tous les amoureux de la mer !

Détenteur ou non d'un bateau ou que vous soyez simple amoureux de la mer, l'APPR, qui défend l'intérêt des plaisanciers du port de Rochefort, propose tout au long de l'année des animations et des rencontres en lien avec le domaine de la plaisance et de la mer. Si vous souhaitez participer à la vie du port et à la plaisance rochefortaise alors n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de l'APPR !

Renseignements et adhésion :
<https://sites.google.com/site/appr17/home>



Hommage

Rentrée scolaire masquée pour tous les élèves lundi 2 novembre au terme d'un congé marqué par le retour du confinement. Une rentrée également placée sous le signe des valeurs laïques et républicaines : deux semaines après l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire et géographie au collège de Conflans – Saint-Honorine, une minute de silence était observée dans tous les établissements scolaires de France. Ici, en présence du Maire de Rochefort, Hervé Blanché, à l'école Anatole-France.

Fibre optique : Rochefort signe une charte avec Orange

La Ville de Rochefort et le groupe Orange signent une charte d'implantation du réseau de fibre optique sur les espaces patrimoniaux de la Ville de Rochefort. Cette charte garantira la bonne intégration des éléments techniques inhérents au déploiement de la fibre. En effet, Rochefort est remarquable par son unité architecturale caractérisée par ses façades en pierre de taille calcaire, notamment dans la partie historique du centre-ville. S'il est primordial que les équipements permettant l'accès au très haut débit pour tous puissent être installés, ces interventions doivent se faire sans dommage pour les bâtiments et leur architecture. C'est l'objectif que la Ville de Rochefort et le groupe Orange se donnent à travers cette charte.

Canonnade Poétique au quai aux vivres!

C'est en 2018, à l'occasion de la réhabilitation du magasin aux Vivres de Rochefort, qu'il est décidé d'aménager le quai.



Caroline
Campodarve
adjointe à la Culture



La Ville a fait appel à l'atelier de scénographie Lucie Lom d'Angers qui exhume un vestige du temps jadis lié à l'histoire de la cité-arsenal : les canons. Ainsi, c'est à partir de vieux canons du XVIII^{ème} siècle, trouvés au gré de différents travaux sur l'Arsenal de Rochefort, que le plasticien Marc-Antoine Mathieu a imaginé une installation poétique rompant avec l'aspect guerrier et destructeur de ces armes.

Transformés et magnifiés par le temps et ainsi devenus sculptures, ces canons gardent aujourd'hui leur fonction d'origine : tirer loin et fort ! Néanmoins, plus de destruction à l'horizon ! Seulement des coups silencieux et poétiques, faisant germer des mots, du quai aux Vivres au centre-ville en passant par les remparts, dans une visée aussi décalée que délicate. De ces lettres projetées à l'aveugle qui

viennent s'éparpiller sur les murs ou au sol naissent alors des mots réunis en phrases porteuses de sérénité et de bienveillance, comme pour conjurer le sort que réservent habituellement ces canons.

Erik Orsenna, Pierre Loti... écrivains des ailleurs intimement liés à Rochefort sont les premiers à prêter leur prose à ce projet. Des maux aux mots, c'est le dialogue du passé au présent que ces canons proposent aujourd'hui au promeneur pour un instant suspendu, paisible et poétique.

Au total, ce sont sept canons émergeant du sol qui sont installés le long du quai et qui « éclaboussent » le rempart ainsi que le mur du lycée Dassault, situés tout près. D'autres lieux de la ville devraient également se transformer en des pages que seuls ces « canons de la beauté » viendront « blanchir » de leur salve poétique ! •



Les canons tirent de nouvelles salves faites de messages pacifistes qui décorent les murs de la ville.

Stationnement : 30 places conservées

Le réaménagement de la voirie du quai aux Vivres fait la part belle à la promenade (vélos, piétons...).

Cette réhabilitation complète de tout le secteur du port de plaisance, qui vient sublimer la dimension historique du lieu, préserve aussi l'activité des professionnels : une trentaine de places de stationnement est conservée devant le Forum des Marais Atlantiques.

Seul changement, et il est mineur : vous stationnerez désormais côté bâtiments, et non plus côté quai.



Loti sur la toile et plus...

Après plusieurs années d'études, les travaux de la maison de Pierre Loti sont désormais entrés dans leur phase opérationnelle. La réouverture au public de ce musée atypique et exceptionnel est maintenant annoncée pour le 10 juin 2023, date qui marquera aussi le centenaire de la mort de l'Académicien.

D'ici là, et afin de partager les évolutions de cette restauration inédite avec le plus grand nombre, la Ville de Rochefort a mis en ligne un nouveau site internet.

Aussi bien conçu pour le grand public que pour les chercheurs, admirateurs de Loti et les mécènes, ce site évoque évidemment la figure de Pierre Loti, sa maison, son jardin ses collections... mais aussi les actualités du chantier et les animations qui lui sont liées, organisées par le musée Hèbre et le service du Patrimoine.

À ce site s'ajoute une newsletter qui permet, à qui souhaite s'inscrire, de se tenir informé des travaux et de la programmation culturelle.

La conception de ce site a été confiée à l'agence rochelaise Symaps, créatrice de la nouvelle charte graphique dédiée à la maison de Pierre Loti. Le travail de l'agence et donc cette nouvelle identité de la Maison de Pierre Loti ont été primés à l'occasion des Trophées de la communication Nouvelle-Aquitaine/Occitanie 2019 dans la catégorie « Branding/identité de marque/ Edition ».

Cette charte s'inspire notamment du travail de l'artiste Coco Fonsac, qui a présenté en 2016 une exposition au musée Hèbre intitulée « Coco Loti, ces pauvres petites choses mortes ». Son dessin de Loti coiffé du fez turc a fortement donné le ton du logo de la nouvelle charte graphique consacrée à la maison de Pierre Loti •

<https://www.maisondepierreloti.fr>



George Nuku fait revivre Dumont – d'Urville



Artiste néo-zélandais de renommée internationale, George Nuku était en résidence au musée Hèbre de Rochefort du 2 octobre au 7 novembre pour travailler sur l'exposition qu'il devait lui-même présenter à Rochefort : « Voyage autour du Monde : l'aventure maori de Dumont d'Urville ».

Selon les conditions sanitaires à venir, son exposition sera visible au musée Hèbre jusqu'au 27 mars 2021 •



Retrouvez également George Nuku lors de la création et l'installation de son expo à Rochefort sur <https://www.ville-rochefort.fr/>



Le CCAS créateur de lien social

Le Conseil d'administration du CCAS, élu le 29 septembre dernier, entérine toute décision, vote le budget et répartit les actions.

Regards croisés sur cette instance : celui d'Isabelle Gireaud, Vice-Présidente et de Catherine Champion, membre du Conseil d'administration représentant le monde associatif en sa qualité de visiteuse de prison à Rochefort.



Catherine Champion : membre du conseil d'administration, issue du monde associatif.

Catherine Champion :

Dès mon arrivée au sein du Conseil d'administration il y a cinq ans, je me suis sentie partie-prenante active. Il y a toujours une écoute de qualité et des réponses aussi précises que possible. J'ai noté un équilibre sérieux entre humanité et rigueur qu'impose le budget. L'attention portée aux agents, à leurs conditions de travail, est très largement prise en considération afin que chacun puisse évoluer dans les meilleures conditions.

Rochefort Mag : quelles priorités se dégagent pour l'année 2021 ?

Isabelle Gireaud :

Le développement du lien social pour les personnes âgées, déjà bien engagé, reste notre axe prioritaire à travers le programme Rochefort Séniors. Mais dans une ville de 25 000 habitants, le CCAS répond aussi à des obligations d'accompagnement social comme l'aide alimentaire ou encore le soutien au règlement de factures pour des



Isabelle Gireaud : adjointe au Maire, Vice-Présidente du CCAS.

Rochefort Mag : la réalité du fonctionnement du Conseil d'administration traduit-elle cette collégialité affichée sur le papier ?

Isabelle Gireaud :

Tout est voté. Statutairement, le CA doit comporter 8 membres issus de la majorité et de l'opposition municipale, dans le respect du vote des rochefortais, et 8 membres de la société civile dont des représentants du secteur associatif œuvrant en direction des personnes âgées, de la famille, des personnes en situation de handicap, de l'insertion professionnelle et des publics en situation de précarité... Ils sont présents à titre consultatif sur les différentes orientations stratégiques et émettent un avis sur les orientations budgétaires. Chaque voix a la même valeur !



Le Maire préside de droit le Conseil d'administration du CCAS.

foyers en difficulté. C'est un volet de nos missions que l'on exerce avec quelques-uns de nos partenaires comme le Département, la Croix Rouge ou le Secours Catholique...

Catherine Champion :

Compte-tenu de la crise sanitaire, il est difficile de se projeter. Néanmoins, il va falloir œuvrer dans la continuité et le développement des actions, notamment auprès des seniors avec, depuis l'année passée, le nouveau service de portage de repas et le développement des actions intergénérationnelles.

Rochefort Mag : d'autres développements sont-ils encore possibles ?

Catherine Champion :

Il serait intéressant de mettre en place des ateliers pour les plus éloignés du monde du travail avec Pôle Emploi ou la Mission Locale. Le désœuvrement étant souvent le point de départ d'une errance...

Isabelle Gireaud :

Pleins de projets sont dans les cartons ! Nous créons, par exemple un partenariat avec le musée Hèbre pour organiser des sorties mensuelles. C'est une action nouvelle qui s'inscrit dans la ligne du partenariat avec la Coupe d'Or pour des avant-premières ou avec le Service Historique de la Défense où sont organisées tous les mois des rencontres « Histoires d'en Lire » •

Complémentaire santé : une solution pour chacun

Parce qu'aucun Rochefortais ne doit renoncer à se faire soigner en raison du prix des mutuelles de santé, la Ville et le CCAS se sont inscrits dans l'action « Ma commune, Ma santé ».

Ce dispositif solidaire, collectif et mutualisé au niveau national, est accessible à tous les rochefortais, quels que soient leurs conditions de ressources, âge et situation professionnelle et permet de bénéficier d'une complémentaire santé.

Aucun questionnaire de santé n'est requis.

Pour des conseils personnalisés sur votre situation vous pouvez :

- Contacter « Ma commune, Ma santé » au 05 64 10 00 48,
- Consulter le site Internet <https://associationactionm.org/ma-commune-ma-sante/>
- Prendre rendez-vous avec un référent « Ma commune, Ma santé » lors d'une de ses permanences au palais des Congrès en appelant le 05 64 10 00 48

Conseils de Quartiers : le renouvellement

Vous souhaitez devenir membre du Conseil de votre quartier ? Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 décembre.

Les Conseils de quartiers rassemblent des Rochefortais, âgés de 16 ans minimum qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier, dans l'évolution de leur ville afin de soumettre des avis et des propositions à la municipalité.

Sur la base de leur connaissance du quartier, les Conseillers choisissent collectivement les thèmes à aborder. Chaque Conseil de quartier anime des commissions de travail afin d'étudier les projets, organise des visites de terrains avec les élus et présente ses réflexions et ses propositions lors de deux réunions publiques par an.

Conseils de Quartiers Rochefort



**FAITES-BOUGER !
VOTRE VILLE !**



En savoir plus sur les Conseils de Quartier et pour faire acte de candidature :

- <https://www.ville-rochefort.fr/conseils-de-quartiers>
- 05 46 82 66 74.

ÉTAT CIVIL
AOÛT • SEPTEMBRE • OCTOBRE

NAISSANCES

AHELMARANI Kamila
BASSE Sofyann
BINGÖL Nisa
BOUJU Antonin
BOUJU Alice
COMPAS MANTILLA Gonzalo
COSTE NIVELON Swann
GALLOT BRILLANT Shelsea
GAUTIER Peïo
GIRAudeau Joye
GUILLON CHARRON Louis
ROGER Etienne
SAVOYE Lyam
SOUZA NEVES Xango
THOMERET Rozy
VINET Valentin

DECES

BECKERS Colette
BORYSKO Françoise
BOURDAJAUD Martine
CAILLAUD Yvon
CHARPENTIER Jeannine
CHÉVRIER Dominique
DANEY Marie
DEMONSAIS Jean
DEPAIX Jeanine
DIAGNE Samba
DUVAL Arlette
EGUIAZARIAN Anaït
FLAMAND David
FRÉNAIS Philippe
GAZEAU René
GÉRAULT Marie
GRIBI Abdelkader
GUILBAUD Brigitte
GUTIEZ Joëlle
HARACHE Simone
HERVOUET Gabriel
LAUGRAUD Hélène
LAVIGNE Simonne
LE LIMANTOUR Anne-Marie
LÉVÊQUE Mireille
MANELLO Guy
MARGAT Marcelle
MARGAT Jacqueline
MARTIN Bernard
MAURY Guy
MEUSNIER Gilbert
MORFET Fernande
NIVault Sylvie
OSSELEZ Claire
PACAUD Pierrette
PETER Marcelle
RAHAIN Louise
RENOLLEAU Monique
RICHARD Pierrette
ROCHETEAU Marie-Joseph
ROUSSALINO Noël
ROUSSEAU Suzanne
SCHNEIDER Yvette
STALIN Raymond
TAMISIER Paulette
VANHAVERBEKE Yvette

Fin d'année : l'esprit reste à la Fête !

Si les contraintes liées à la crise sanitaire ont eu raison de la patinoire cette année, l'esprit reste à la fête toute cette fin 2020. Illuminations inédites et animations place Colbert !



Gérard Pons
adjoint au Maire
en charge
des animations



La mort dans l'âme, Gérard Pons s'est résolu à annuler le montage de la patinoire initialement prévu dès le début du mois de novembre. « La patinoire est traditionnellement tenue par une équipe de bénévoles, pour beaucoup issus de clubs sportifs rochefortais.

Dans les conditions sanitaires qui s'annonçaient déjà, il était délicat de les exposer à une clientèle nombreuse et au maniement des patins sans les mettre en danger. Cela n'était pas envisageable».

Autre élément qui a pesé dans la balance : l'expérience du patinage, qui reste un moment de détente et de convivialité

perdait beaucoup de son intérêt avec le port du masque et des sessions raccourcies pour respecter les normes gouvernementales qui s'annonçaient déjà drastiques à la lumière de celles imposées aux stations de sports d'hiver.

Mais Gérard Pons n'est pas du genre à s'avouer vaincu. « Il fallait sauver l'esprit des fêtes de fin d'année, que Rochefort continue de s'animer et maintenir l'activité commerciale déjà bien éprouvée ces derniers temps ».

À son initiative, les services techniques se sont immédiatement mobilisés pour déployer un savoir-faire déjà bien reconnu et transformer la place Colbert en un

cheminement hivernal. La réalisation, qui comporte tous les symboles de Noël pour émerveiller les plus petits, reprend l'idée du cheminement qui existait jusqu'à présent entre la patinoire et l'hôtel de ville. Cette année, il sera décuplé sur toute la surface de la place Colbert.

Et pour émerveiller les plus grands, la Ville a fait appel à Ruggieri, mondialement connu, pour illuminer la façade de la mairie de couleurs chaudes et festives jusqu'au 1er janvier •

Les commerçants des halles continuent de vous servir avec le sourire. Ils enlèvent le masque le temps d'une photo !

Aline, pâtissière



Régis, fromager



Benoit, volailler, charcutier, traiteur



Yohann, traiteur



Pascal, boucher-charcutier



Constance, fromagère

P O R
T F O
L I O



Claude, Marie, François, bouchers



Pascale, fromagère



David, fromager



Fabienne, produits italiens

Jean-Michel et Véronique
bouchers-charcutiers



Nadine, poissonnière



Christophe, ostréiculteur



Jean-Thierry et Elisabeth
ostréiculteurs



Josiane et Alexandre,
ostréiculteurs



Julien, poissonnier

Marie-Claire, poissonnière



Aurélien, boucher



Catherine et Marc, boulangers



Eric & NynaEve, poissonniers



Willy & Isabelle, ostréiculteurs



Jany, volaillère



Justine, mytilicultrice



Josiane, Jérémie, charcutiers



Corinne, aquacultrice





Christophe, poissonnier

Axelle et Mélanie, mytilicultrices



Melissa, poissonnière



Danielle & Pierrick, ostréiculteurs



Christine, bouchère



Frédéric & Virginie, poissonniers



Mercedes, productrice de miel



Gégé, poissonnier



Marie, traiteur



Police municipale : les gardiens du quotidien

Depuis 2014, la sécurité s'est invitée au cœur de la politique rochefortaise. En 7 ans, les effectifs de la Police municipale ont plus que doublé. En charge aujourd'hui de la Prévention et de la Tranquillité publique, Alain Giorgis privilégie la proximité et le contact.



Lorsqu'Hervé Blanché lui a confié les questions de la Prévention et de la Tranquillité publique, de la Police municipale et des Relations avec les Armées, Alain Giorgis a consigné les missions des policiers municipaux en trois lettres : 3 P pour Présence, Prévention, Proximité. Trois axes principaux d'une mission conduite en coopération étroite avec la Police nationale dans le souci d'une indispensable complémentarité entre les forces de sécurité. Il veut d'abord que la Police municipale rassure les habitants et les écoute en allant à leur contact. Un triptyque désormais bien engagé : six mois après avoir pris sa délégation Alain Giorgis a identifié plusieurs circuits en ville. Des patrouilles que les 7 policiers municipaux réalisent à pied, à VTT ou en voiture et qui leur permettent d'être vus. Car il croit à la force de la dissuasion. « Je fais passer la répression après la prévention », souligne le 4^{ème} adjoint d'Hervé Blanché. C'est dans cet esprit qu'il a identifié une vingtaine de points en ville où les policiers municipaux doivent être visibles, régulièrement

et fréquemment. D'ici janvier, chacun d'eux deviendra le référent d'un secteur de l'hyper-centre rochefortais. Une forme assumée de retour à l'ilotage dont le contact et la proximité avec la population seront des composantes essentielles. C'est pourquoi les cinq ASVP (agents de surveillance de la voie publique), aujourd'hui en charge du stationnement, seront à brève échéance plus étroitement associés aux missions de sécurité et grâce à une nouvelle organisation de service, dès 2021, la Police municipale sera présente sur le terrain de 7 h 30 à 19 heures sans interruption du lundi au samedi (8 h 30 -12 h et 13 h 30 -17 h 30 à ce jour).

Sans aucun angélisme, Alain Giorgis envisage aussi la sécurité des policiers municipaux qu'il entend équiper de caméras piétons et doter d'un pistolet à impulsion électrique (Taser) par binôme. Dans cet esprit, les locaux de la Police municipale subiront également des travaux de sécurisation•

L'effectif de la Police municipale est maintenant de 7 dont 3 nouvelles recrues :



Ludovic



Arnaud



Laurent

Vidéo protection : bientôt 12 caméras de plus

2017 : 16 caméras « fleurissaient » pour la première fois dans le centre-ville rochefortais. Rapidement, elles ouvraient le champ à la poursuite des auteurs d'incivilités et facilitaient la résolution de délits, souvent en coordination avec la Police nationale.

Avant la fin du premier trimestre 2021, 12 autres caméras trouveront leur place dans les rues de Rochefort couvrant ainsi tous les principaux axes du centre-ville.

Avant-même leur installation, la réflexion est déjà engagée pour l'installation de deux caméras supplémentaires : une dans le square Parat et une autre rue du Docteur-Peltier, à proximité de l'ancien hôpital Saint-Charles •



Alain Giorgis : un élu 4 étoiles

Général de Gendarmerie, Alain Giorgis rencontre Rochefort en 2013 alors qu'il prend le commandement des Écoles de la Gendarmerie nationale. Ce sera sa dernière affectation après 40 années passées sous l'uniforme à exercer des missions de commandement et d'autres, encore moins courantes, comme assurer la protection du Chef de l'État (Jacques Chirac) ou encore diriger la communication de la Gendarmerie nationale...



Vigipirate : la Police municipale présente aux abords des écoles

Depuis le 29 octobre, date du passage de la France au niveau le plus élevé du plan Vigipirate, la Police municipale s'est vue confier une mission renforcée : la surveillance des écoles (maternelles et élémentaires) et collèges aux horaires d'entrée et de sortie des établissements.

La surveillance des lycées rochefortais est également assurée par la Police nationale •



Écoles de la Gendarmerie : maintien et renfort du Commandement à Rochefort

La Direction générale de la Gendarmerie nationale a récemment mené une réflexion globale sur l'organisation de son dispositif de formation, conduisant le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, à décider de renforcer le site de Rochefort en transférant au Commandement des Écoles de la Gendarmerie nationale (CEGN) une partie des missions exercées jusqu'alors par la Direction générale de la Gendarmerie. Dans cette perspective, le CEGN sera renforcé de quelques 60 équivalents temps-plein sur 3 ans pour devenir, à terme, l'opérateur unique du recrutement et de la formation pour la Gendarmerie.

Cette annonce vient donc conforter la place du commandement des Écoles de la Gendarmerie nationale dans la cité de Colbert.



Le Sous-Préfet, Jean-Paul Normand, le Général Thibault Morterol, la Députée Frédérique Tuffnell, le Maire, Hervé Blanché ont relayé l'annonce du ministre de l'Intérieur.

100 % ROCHEFORT

Rémi Letrou, Valentine Chaigneau, Christophe Escuriol, Isabelle Flamand, Michèle Grenier, Jean Mariaud.

Depuis bientôt 10 mois, nous vivons une situation dramatique, tant sur le plan sanitaire qu'économique. Nous vivons éloignés les uns des autres, parfois loin de nos parents, masqués et privés du sourire des autres Rochefortais. À ce drame de la vie sociale s'ajoute une catastrophe économique pour nos petits commerces, travailleurs indépendants, entrepreneurs mais aussi pour les salariés qui craignent pour leur emploi. Dans ce contexte, nous, le groupe « 100 % Rochefort » clamons haut et fort les valeurs de solidarité qui faisaient le cœur de notre programme ; dans ces temps difficiles, nous devons plus que jamais serrer les coudes et défendre une économie de proximité qui est le cœur battant de nos villes. Dans ce contexte, nous nous montrons aussi solidaires des actions entreprises par la Mairie pour protéger les habitants et maintenir le tissu économique.

En revanche nous sommes assez mal à l'aise devant une tribune publiée dans la presse appelant à la désobéissance face à l'action du gouvernement et demandant la réouverture des commerces de proximité. Est-il raisonnable pour un Maire d'ajouter sa voix au concert de ceux qui critiquent des mesures sanitaires nécessaires ? Surtout lorsque comme avocat, ce Maire sait pertinemment que sa décision n'a aucune chance d'aboutir et qu'à jouer les frondeurs, sa décision crée surtout de faux espoirs. Face au covid, ce ne sont pas des affiches en façade de mairie ou des déclarations dans la presse dont nous avons besoin ; mais des mesures réelles de soutien. Au lieu de s'agiter vainement, M. Blanché pourrait agir dans les domaines qui relèvent directement de sa compétence, comme par exemple le stationnement en centre-ville, qui est resté payant aux détriments des habitants et commerçants. Agir en proposant des aides alimentaires pour les plus faibles et les étudiants de notre ville ; ou encore un système de « click and collect » généralisé pour les commerces qui n'en disposent pas encore. On peut penser aussi au monde de la culture qui souffre et que certaines villes ont soutenu en proposant des spectacles retransmis par voie numérique.

Quand on a le goût de la solidarité il y a de nombreuses initiatives que l'on peut prendre en plus des mesures strictement économiques de soutien aux entreprises.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons également abordé la question du logement social qui dans ces temps de crise devient une nécessité. Les conséquences malheureuses du covid, ce sont des baisses de revenu, des difficultés que le logement social peut soulager. Or à Rochefort, le logement social est depuis 6 ans à l'arrêt. Sans programme nouveau, la Ville s'éloigne du seuil de 25 % que la loi impose. Selon M. Blanché, aucun terrain n'est disponible ; pourtant dans le même temps, il signe dans le nord de Rochefort avec des promoteurs privés. Selon M. Blanché, nous avons pour l'instant une dérogation qui nous permet de ne pas respecter ce seuil de 25 %. Oui mais précisément, quand cette dérogation sera bientôt levée, la ville se trouvera face à un tel déficit de construction (il manque désormais 400 logements HLM) qu'elle ne pourra plus le rattraper et chaque année elle devra verser de lourdes pénalités ! Du logement social, M. Blanché n'en veut pas et sous son mandat précédent, le nombre de dossiers en attente a doublé. Pourtant, loger les Rochefortais dans de bonnes conditions, construire de l'habitat digne, ce devrait être la tâche première d'un Maire, et le premier geste de solidarité.

YOANN DE LA LLAVE

Cher(-e)s Rochefortais(-es),
 Nous sommes une nouvelle fois confinés chez nous, regardant nos commerces de proximité mourir à petit feu, ainsi que nos usines, pour certaines consacrées à l'aéronautique, sans que nous ne puissions rien y faire. L'adage dit : « Mieux vaut prévenir que guérir ». C'est malheureusement un choix que nous n'avons pas fait et que l'Etat n'a pas souhaité appliquer à la sortie du premier confinement. Bien trop de personnes ont cru que la covid-19 avait disparu et ont repris une vie normale, oubliant les gestes barrières. Il n'en était rien et nous en avons la preuve aujourd'hui car l'épidémie est nettement plus forte que lors de la première vague. Notre Maire a fait le choix de prendre un arrêté municipal pour défier l'Etat et autoriser l'ouverture des magasins de la ville. Cette décision complètement démagogique - je rappelle qu'il a dû dès le lendemain matin retirer son arrêté à la demande du Préfet - n'engage que lui. Pour ma part, je la trouve irresponsable de la part du premier magistrat de la ville. Comment peut-on privilégier l'économie à la santé quand on sait le nombre de morts dus à la covid-19 ? Imaginez la déception des commerçants qui ont imaginé qu'ils pourraient ouvrir grâce à son arrêté, tel Zorro venant les sauver et qui, dès le lendemain, devaient faire machine arrière, le Maire s'étant fait rappeler à l'ordre par le préfet. La solution pour sauver notre économie est de taxer les grandes enseignes sur internet qui ne participent pas à l'économie française et d'indemniser tous les petits patrons comme ils devraient l'être, pour qu'ils puissent rouvrir plus tard dans de bonnes conditions. Sachant que l'artisanat représente 1,3 million d'entreprises et génère 300 milliards d'euros par an de chiffre d'affaires, ne serait-il pas plus judicieux d'expliquer à l'Etat par vidéo, comme sait le faire notre Maire, qu'indemniser correctement nos petites entreprises serait un investissement pour l'avenir, plutôt que d'expliquer qu'il faille rouvrir tous les commerces maintenant et au final compter nos morts chaque fin de semaine devant le journal télévisé ?





Hélène Jeanbrau © Ciel-Bismarck



Soeurs Jumelles

Rencontre de la Musique
et de l'Image

Rochefort
24 25 26 Juin 2021

